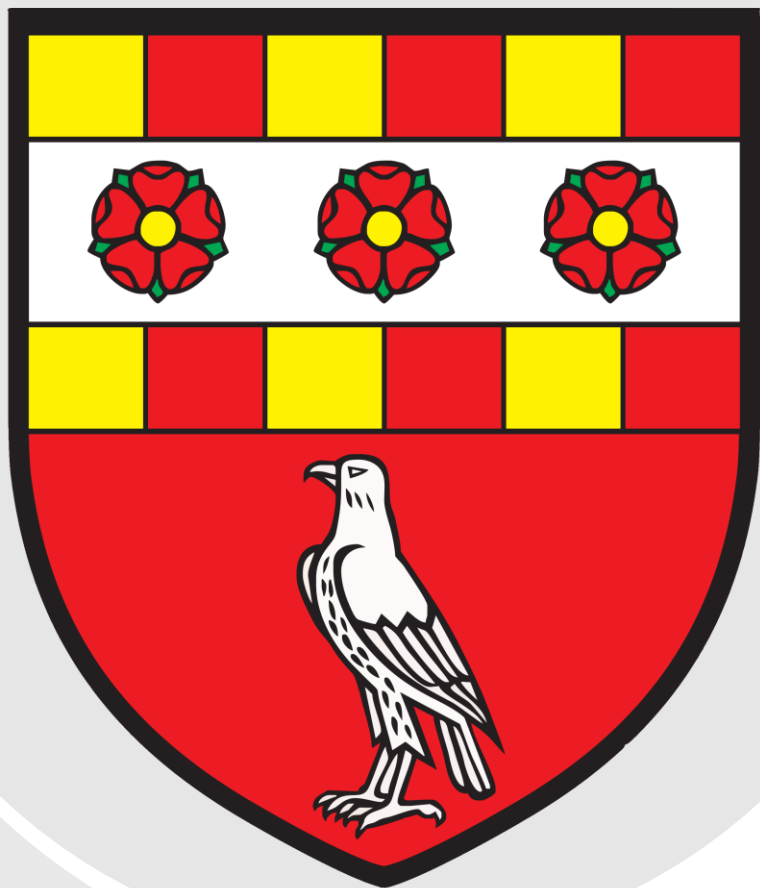




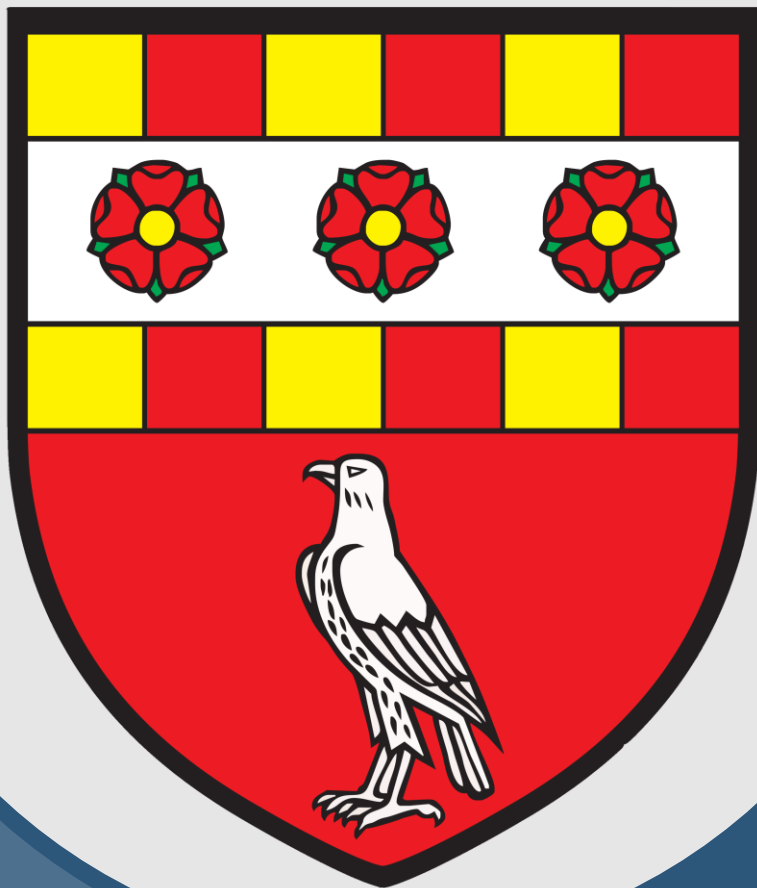
CONSEIL GÉNÉRAL DE CUGY

22 AVRIL 2026

TRACTANDA

1. Ouverture de la séance par M. le Président Olivier Vonlanthen
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 17 décembre 2025
3. Comptes 2025
 - Pour les points suivants :*
 - *présentation*
 - *rapport de la Commission financière*
 - *approbation*
 - 3.1. Compte de résultats
 - 3.2. Compte des investissements
4. Demande d'un crédit supplémentaire pour l'assainissement de la décharge de Cugy
 - présentation, commentaires
 - rapport de la commission financière
 - approbation
5. Reprise des infrastructures du quartier « Chemin Pré-du-Château »
6. Reprise des infrastructures du quartier « Route de Fétigny »
7. Informations communales
8. Divers.





POINT 3: COMPTES 2025

CADRE LÉGAL

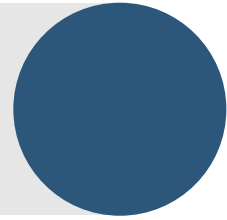
- Le Conseil communal est chargé d'arrêter les comptes de la commune et de ses établissements (art 95 LCo)

- de les transmettre dans les délais à l'organe de révision (art. 98d al. 2 LCo),
- à la Commission financière
- puis finalement aux Conseillers généraux



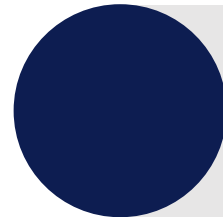
POINT 3.1: COMPTE DE RÉSULTATS 2025

BÉNÉFICE : CHF 657'011.48



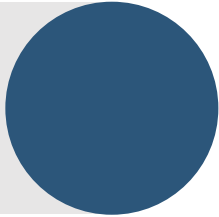
- ✓ Revenus fiscaux 2025
Budget et Comptes : + CHF 914'711.59
- ✓ Influence très importante des revenus extraordinaires :
-> gains immobiliers + mutations, successions et donations
+ CHF 522'034.95

- Excellent résultat alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 475'527.55
- Exercice réalisé avec un taux d'imposition fixé à 0.85
- Très bonne maîtrise des charges non liées
- Charges liées : 46,69 % du total des dépenses



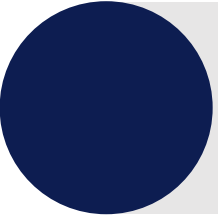
POINT 3.1: COMPTE DE RÉSULTATS 2025 – PAR NATURE

CHARGES



○ Charges de personnel :	CHF 962'716.15
○ Charges d'exploitation :	CHF 1'259'208.55
○ Entretiens courants :	CHF 243'567.40
○ Amortissements :	CHF 635'655.46
○ Charges d'intérêts :	CHF 133'524.65
○ Participations cantonales :	CHF 2'617'564.40
○ Participations Ass. Communes :	CHF 2'012'024.59

• Impôts personnes physiques :	CHF 4'934'080.78
• Impôts personnes morales :	CHF 163'877.45
• Autres impôts :	CHF 1'118'583.03
• Taxes et redevances :	CHF 1'206'397.51
• Locations :	CHF 61'070.25
• Péréquation intercommunale :	CHF 605'312.00



REVENUS



POINT 3.1: COMPTE DE RÉSULTATS 2025

Répartition des charges par domaine

- Enseignement et formation
32.96 % (32.63 %)
- Santé et social
25.19 % (23.56%)
- Culte, culture et loisirs
7.36 % (11.83 %)
- Routes, eau, ordures ménagères
21.59 % (20.59 %)
- Autres charges diverses
(administration, ordre public,
intérêts, amortissements...)
12.90 % (11.39 %)



POINT 3.1. : COMPTES 2025 – ENDETTEMENT/FORTUNE

Dette

Dette nette: **CHF 10'019'855.34**
(2024 : CHF 10'515'581.32)

Dette nette par habitant: **CHF 5'037.63**
→ 1989 habitants en 2024 (2024 : CHF 5'414.82)

Total des emprunts, solde au 31.12.2025 :

- CHF 11'450'840.00 (taux moyen : 1,41 %)
- Amortissements annuels : CHF 555'960.-

Fortune

Au 31.12.2025: **CHF 10'163'113.88**
(2024 : CHF 9'759'173.08)



POINT 3.1. : COMPTES 2025 – CONCLUSIONS

13 DERNIÈRES ANNÉES BÉNÉFICIAIRES



➤ **Maîtrise des charges courantes**

DEFIS FUTURS

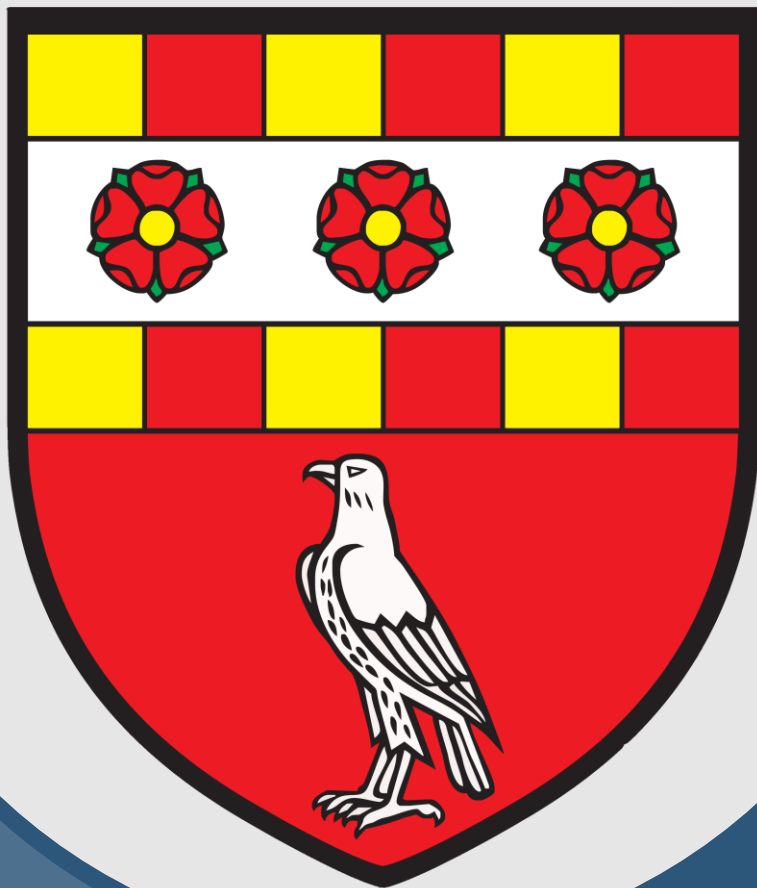
- ✓ Nouveaux aménagements sur la parcelle 170 (école primaire, etc.)
- ✓ Charges liées aux nouveaux investissements régionaux (Homes-CO-Eparse)



BILAN 2021-2026 – PRINCIPAUX CHIFFRES-CLES

	2021	2026	
Dette	12'199'645.-	10'019'855.-	- 17.9 %
Dette par habitant	6'605.-	5'038.-	- 23.7 %
Fortune	6'969'422.-	10'163'114.-	+ 45.8 %
Charges au budget	6'937'278.-	8'168'799.-	+ 17.8 %
Pourcentage des charges liées	40.81 %	46.98 %	+ 15.1 %
Masse fiscale – impôts ordinaires PP - PM	4'299'304.-	4'855'091.-	+ 12.9 %
Patrimoine admin + financier	13'204'000.-	25'381'396.-	+ 92.2 %
Investissements entre 2021 et 2026	7'407'900.-		





POINT 3.2. : COMPTE DES INVESTISSEMENTS 2025

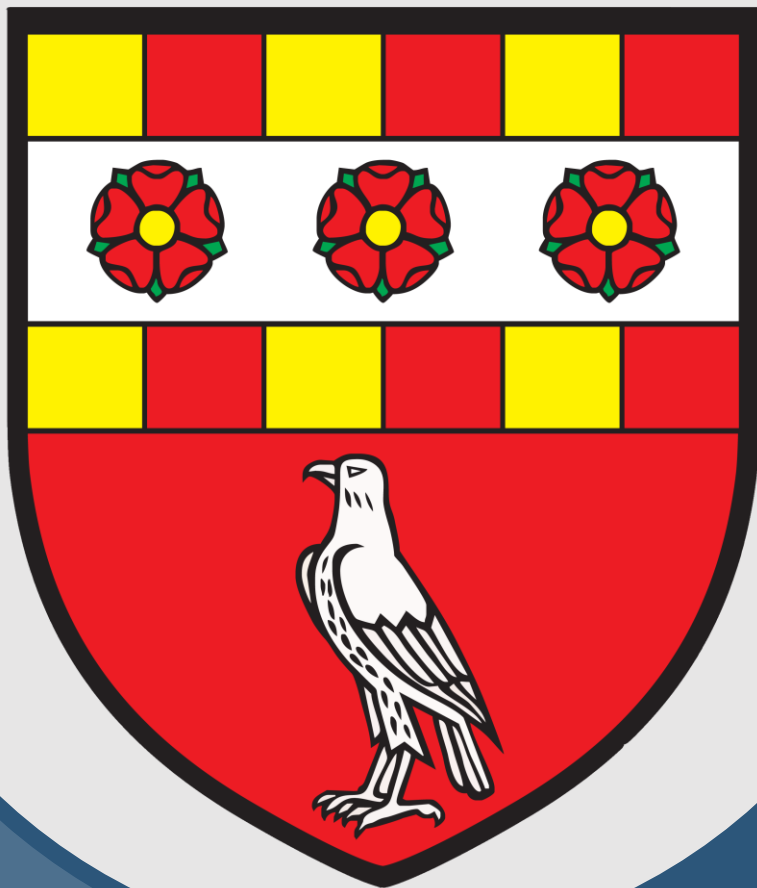
Montant des investissements (sans taxes)

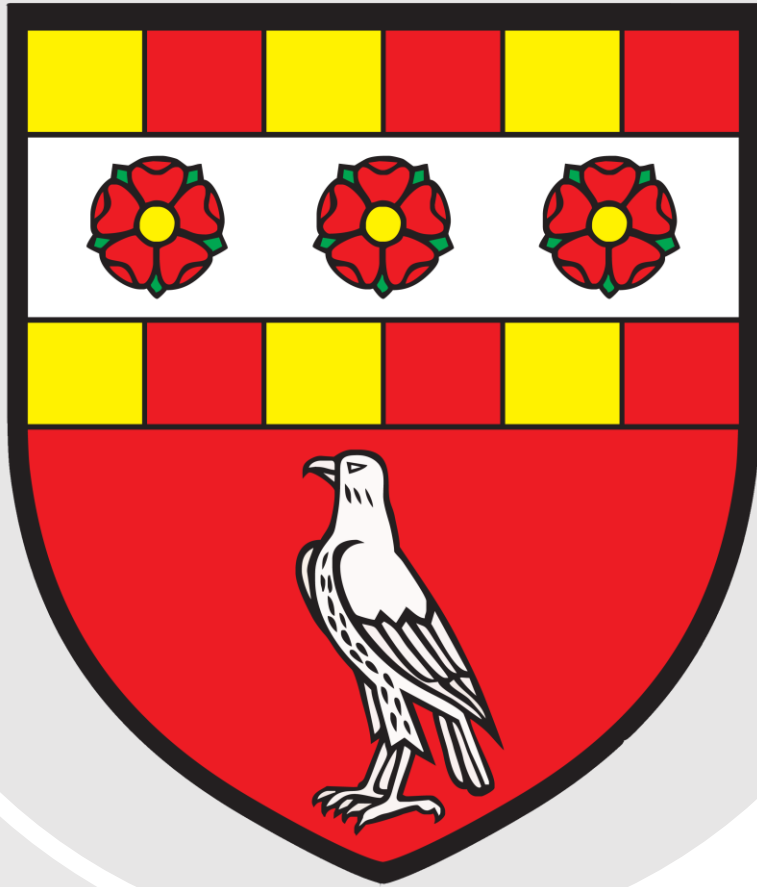
- **Total des investissements engagés (sans les taxes de raccordements) : CHF 1'003'517.45 = 28,35 % du budget**
(dont CHF 54'772.55 de subventions à déduire)
- Total des investissements budgétisés (y compris reports de crédits) : CHF 3'915'400.00
-> sur 2025 : CHF 860'000.00
-> reports de crédits : CHF 3'055'400.00 (travaux en cours ou non encore réalisés)

Quelques investissements terminés en 2025

- Achat de containers pour l'école : CHF 71'008.75
- Pose de panneaux photovoltaïques salle de sport : CHF 86'220.45
- Aménagement chemin de Vesin : Fr. 960'059.85







POINT 4:

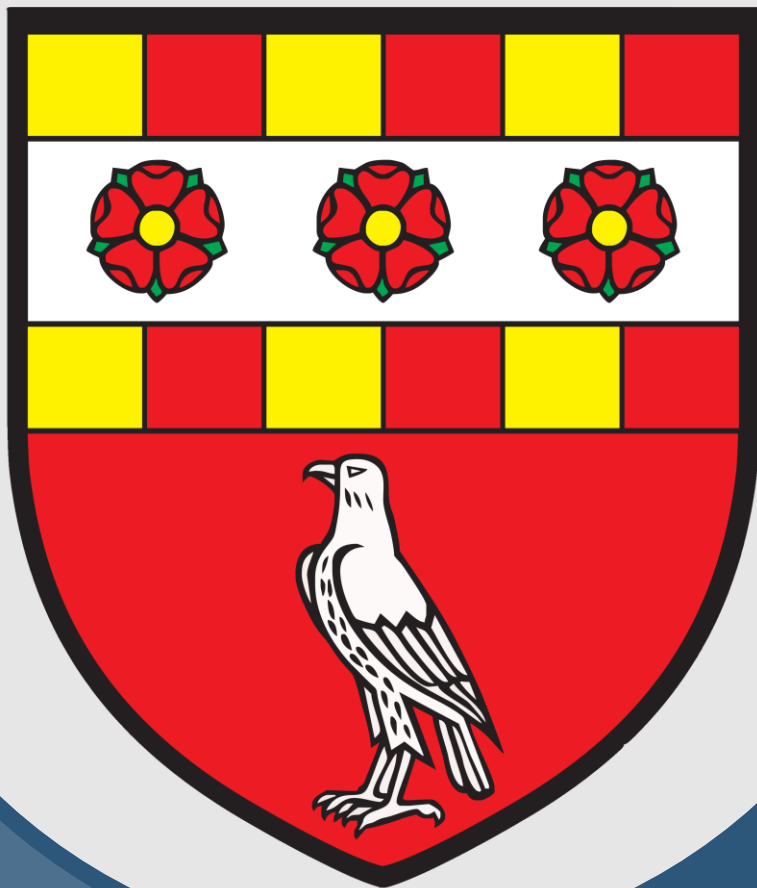
DEMANDE CREDIT
SUPPLEMENTAIRE
ASSAINISSEMENT
DECHARGES

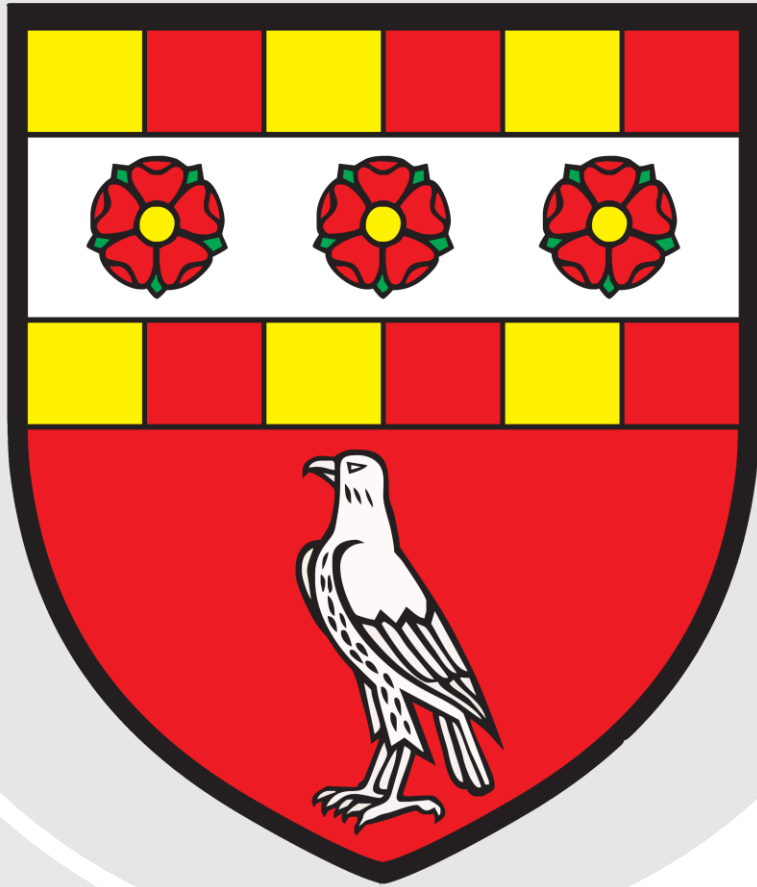
POINT 4. : DEMANDE D'UN CREDIT SUPPLEMENTAIRE ASSAINISSEMENT DECHARGES

- Lors du budget 2022, un montant de Fr. 72'000.- avec une subvention de Fr. 36'400.- a été voté pour l'assainissement des décharges de Cugy et Vesin.
- Les frais au 31.12.2025 s'élèvent à Fr. 38'713.25, d'où un dépassement de Fr. 3'113.25. Selon le rapport du Service de l'environnement, certains travaux sont encore à réaliser sur le site de Cugy notamment des investigations techniques (campagne de prélèvement des eaux souterraines) pour environ Fr. 17'000.-. Par conséquent, le Conseil communal demande un crédit supplémentaire de Fr. 25'000.-.

Le crédit supplémentaire sera financé par les liquidités de la Commune.







POINT 5:

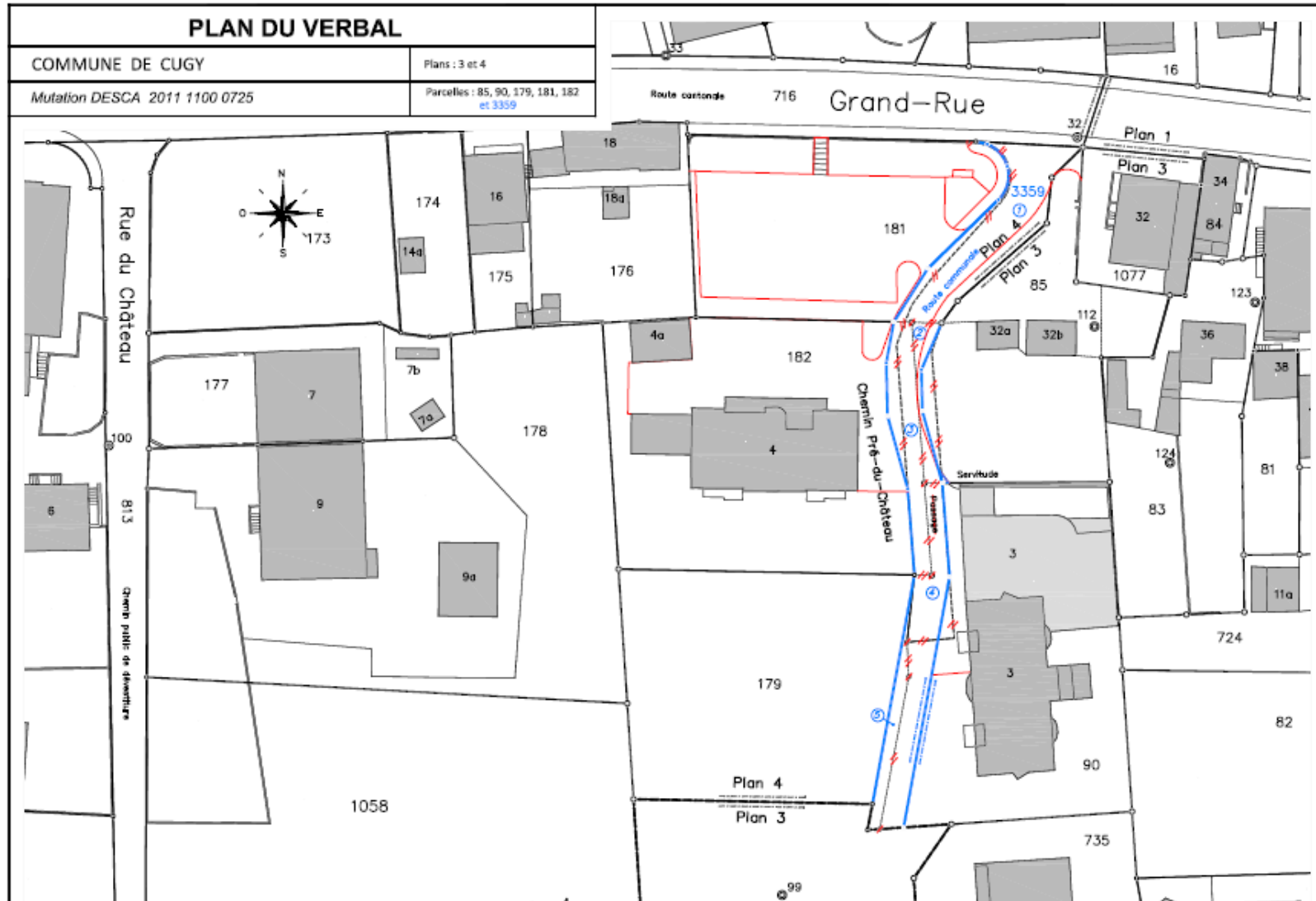
REPRISE DES INFRASTRUCTURES DE QUARTIER

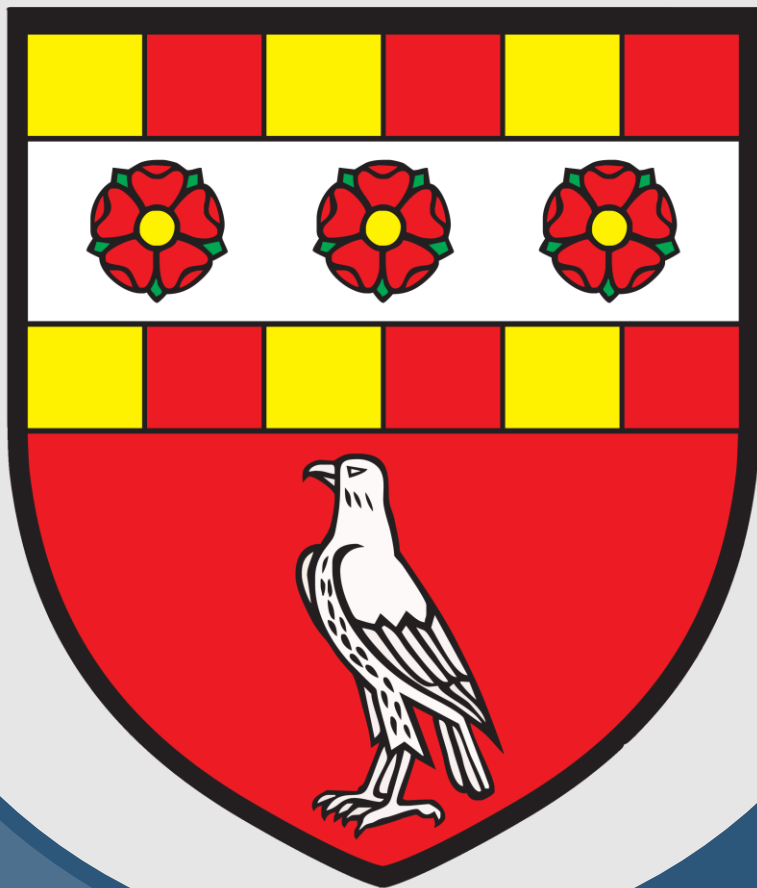
POINT 5. : REPRISE DES INFRASTRUCTURES DU QUARTIER « CHEMIN PRÉ-DU-CHÂTEAU »

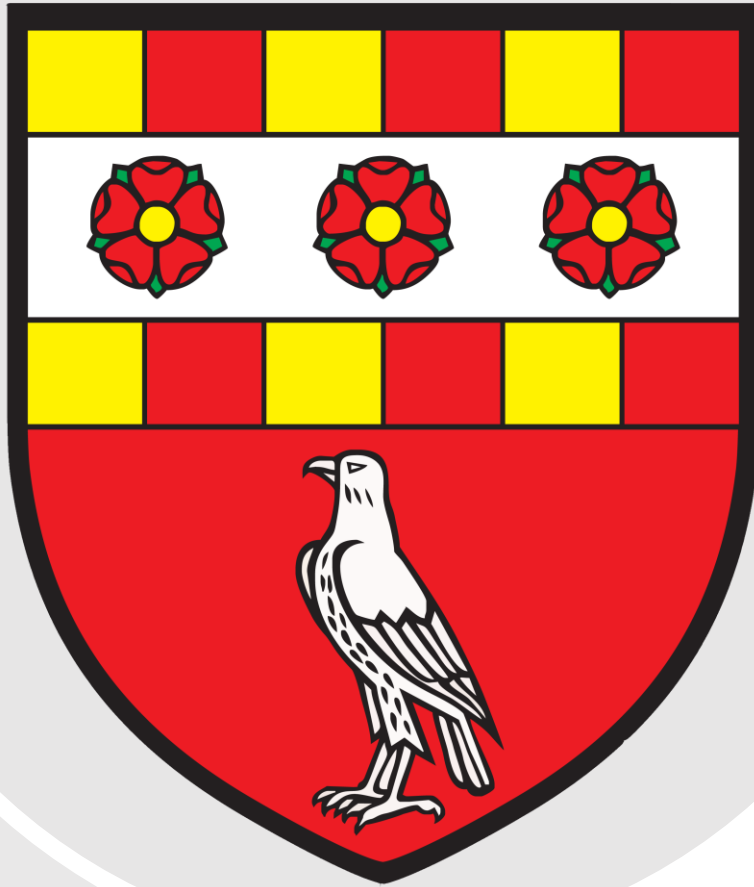
- Les travaux d'infrastructures du quartier « Chemin Pré-du-Château » sont désormais terminés.
- En effet, les immeubles desservis par cet accès sont tous construits. Quelques points limites ont été déplacés dans le cadre des constructions (nouvelles limites en bleu).
- Selon la réglementation communale, les infrastructures de quartier peuvent être reprises et leur entretien assumé par la Commune. A noter que les modifications mineures d'emprises ont été réalisées sans frais. Après acceptation formelle, le bornage sera effectué.
- Cette décision est soumise à l'approbation du Conseil général.



POINT 5. : REPRISE DES INFRASTRUCTURES DU QUARTIER « CHEMIN PRÉ-DU-CHÂTEAU »







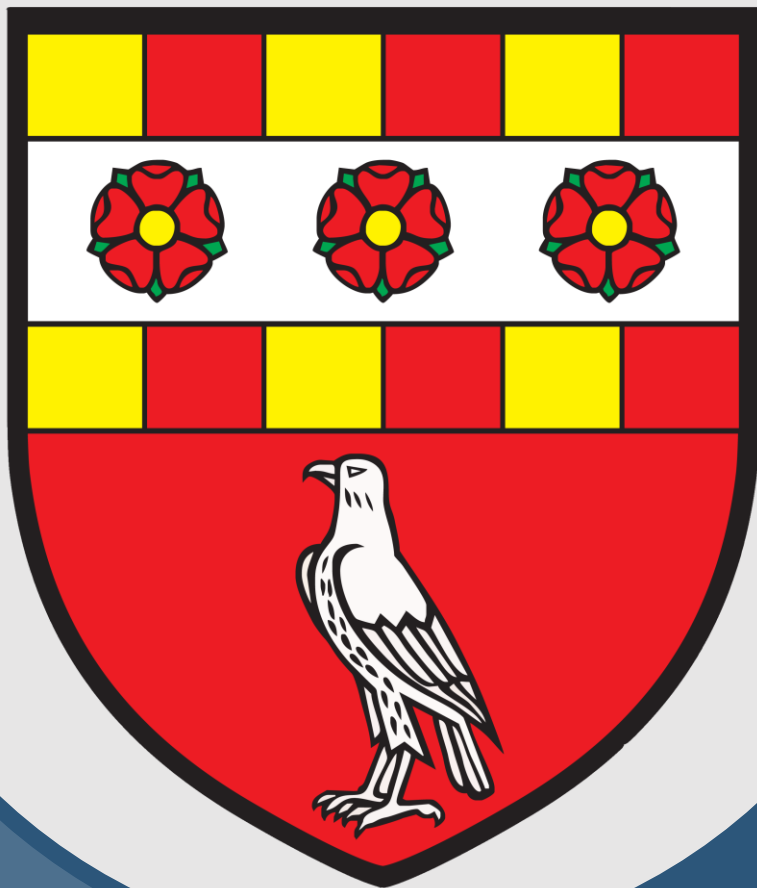
POINT 6:

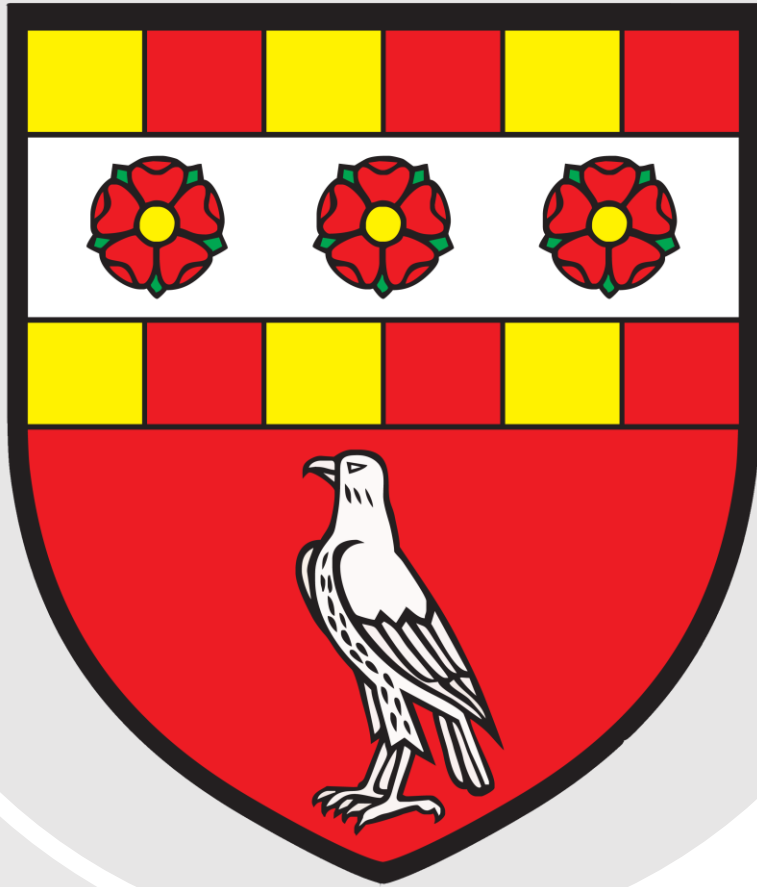
REPRISE DES INFRASTRUCTURES DE QUARTIER

POINT 6. : REPRISE DES INFRASTRUCTURES DU QUARTIER « ROUTE DE FÉTIGNY »

- Ces infrastructures comprennent deux objets :
- l'accès aux immeubles et au parking souterrain par la route de Fétigny (en bleu) et les circulations piétonnes au cœur du Pré-du-Château, avec la modification du tracé du sentier de Reyff.
- Le dernier immeuble de ce quartier a obtenu le permis de construire et la construction va débuter prochainement. Les aménagements sont clairs et nous pouvons désormais reprendre ces infrastructures. Les aménagements du PAD Pré-du-Château sont ainsi terminés.
- Cette décision est soumise à l'approbation du Conseil général.







POINT 7

INFORMATIONS COMMUNALES







commune
CUGY FR



Photo : Journal La Broye



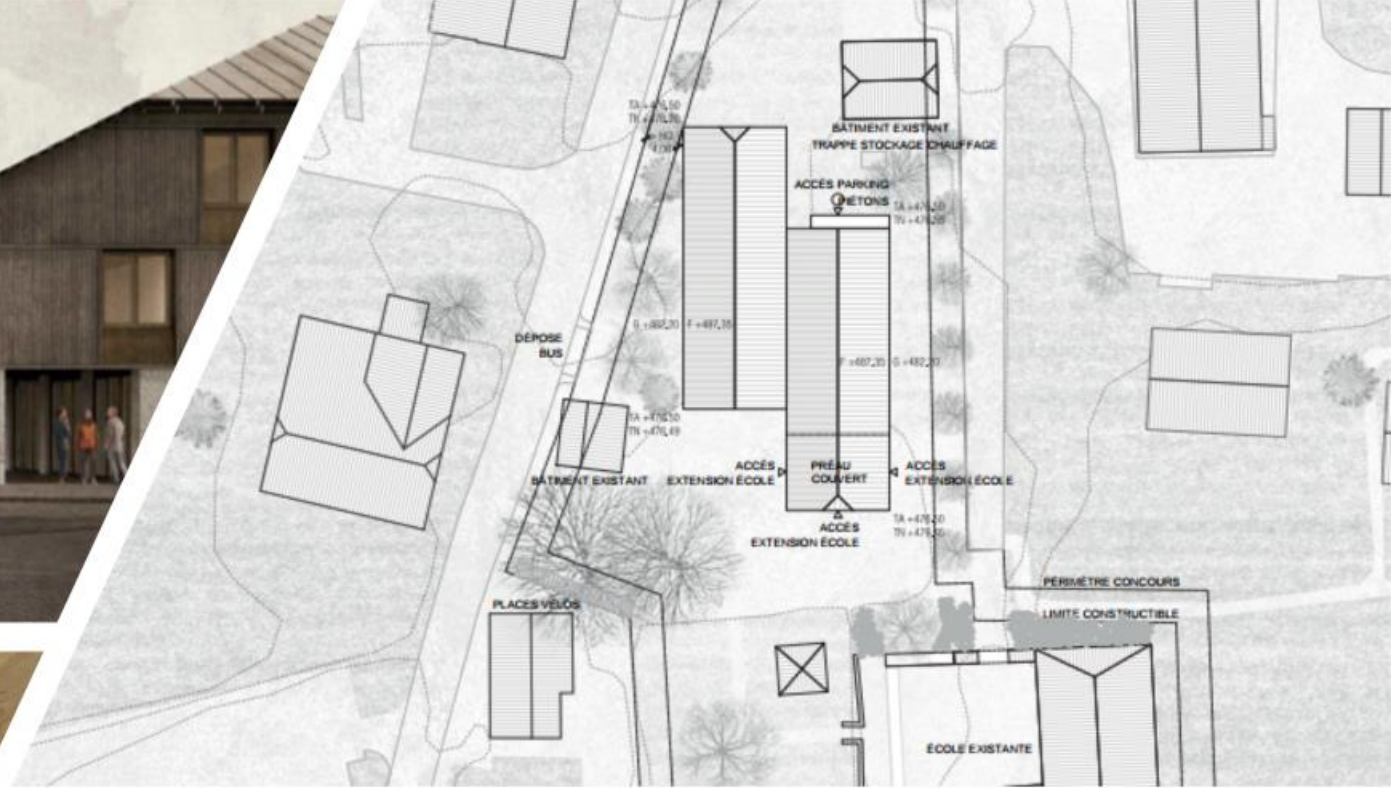




CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CYCLE D'ORIENTATION À CUGY
Association du cycle d'orientation des communes du district de la Broye

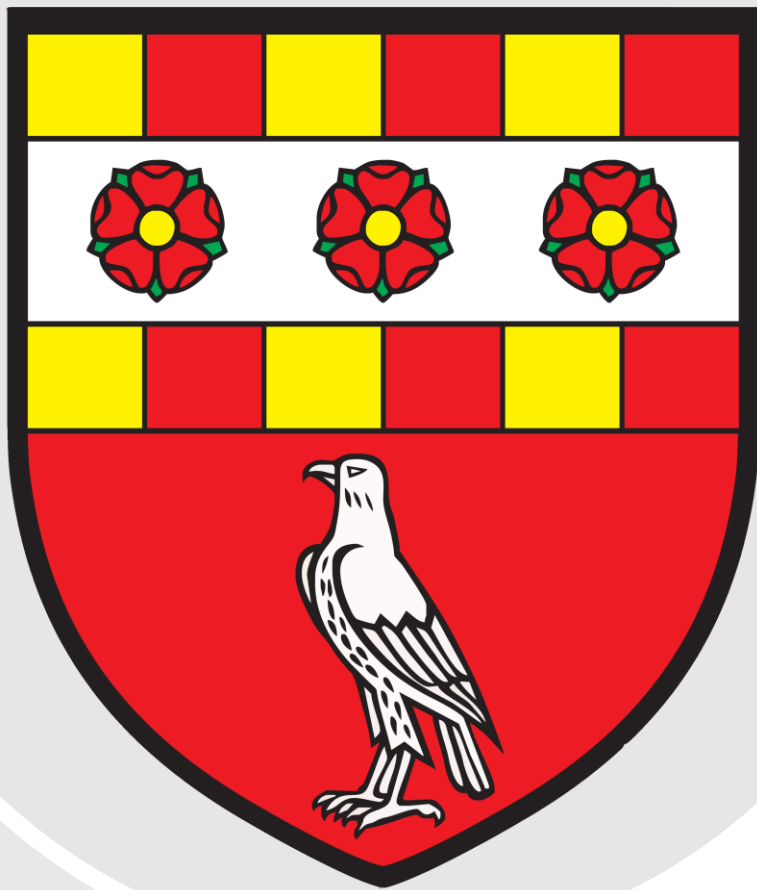


CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CYCLE D'ORIENTATION À CUGY
Association du cycle d'orientation des communes du district de la Broye





POINT 8: DIVERS



BONNE SOIRÉE
